



-

Cycle de conférences

Organisé par Camille Bourdaire-Mignot
et Tatiana Gründler

TOUCHE PAS À NOS VIEUX !

Université Paris Nanterre
UFR DSP - Bât. Simone Veil

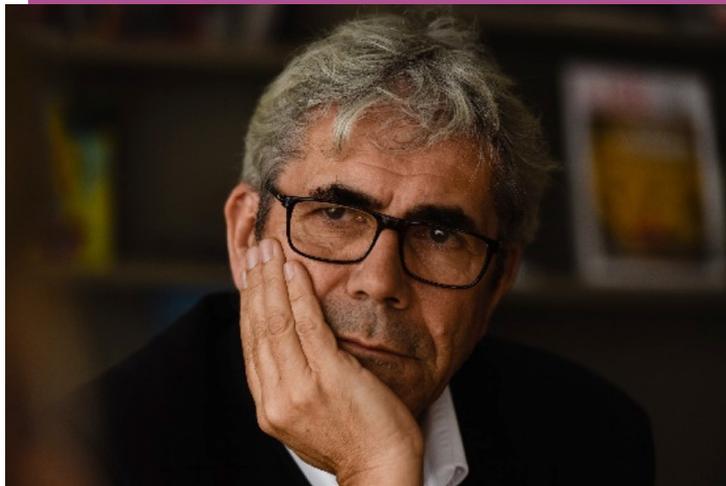
TOUCHE PAS À NOS VIEUX !

Conférence inaugurale

«Dis moi comment tu traites tes vieux et je te dirai dans quelle société tu vis.»

Invité : Régis Aubry

Médecin membre du CCNE



Régis Aubry est co-rapporteur avec Cynthia Fleury de l'avis 128 rendu par le CCNE en 2018 et intitulé «Enjeux éthiques du vieillissement. Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ?»

Avis n°128, 2018

Plus d'informations sur l'avis ici : bit.ly/2CE6C0i

CONFÉRENCES 2019 : CINQ NOTIONS CLEFS POUR PENSER LE VIEILLISSEMENT

Le 14 mars - de 17h30 à 19h30

L'autonomie

Invitées : Valentine Trepied

Sociologue, Docteure EHESS

Stéphanie Hennette-Vachez

Professeure en droit public à l'Université Paris Nanterre

Le 25 mai - de 17h30 à 19h30

La vulnérabilité

Invités : Diane Roman

Professeure de droit public à l'Université de Tours

Autre invité non juriste en attente

La solidarité

Les discriminations

Le genre

Touche pas à nos vieux !

Un séminaire pour penser ensemble notre avenir.

Tout juste vingt ans après son premier avis sur le sujet, le CCNE a décidé de s'autosaisir pour traiter des enjeux éthiques du vieillissement, trop peu présents à ses yeux dans la construction des politiques publiques relatives à l'accompagnement des personnes âgées. La tonalité de son avis, rendu au mois de mai 2018, est sévère. Selon le Comité, la France est dans une forme de dénégation à l'égard du vieillissement de laquelle il résulte une maltraitance des personnes âgées. Nombre de constats se trouvaient déjà dans son précédent avis, mais les tendances à la surmédicalisation de la fin de vie et à l'institutionnalisation des personnes âgées les plus fragiles sont encore plus marquées aujourd'hui.

Le législateur n'est pas resté à l'écart de ces questions sur lesquelles il est notamment intervenu en adoptant en 2015 la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et, en 2016, celle relative à la modernisation de notre système de santé. Mais le chantier est bien plus vaste. Le législateur ne peut donc penser le vieillissement sans interroger tous les champs concernés : philosophie, médecine, sociologie, histoire, géographie... C'est cette démarche d'allers-retours entre le droit et les autres disciplines de sciences humaines et sociales que nous proposons d'expérimenter dans ce séminaire dont l'ambition est d'offrir une réflexion susceptible d'aboutir à des propositions

et des actions spécifiques sur le territoire de Nanterre notamment.

Ainsi, après la conférence inaugurale consacrée à la présentation de l'avis par l'un de ses co-rapporteurs, le Dr Régis Aubry, le cycle de conférences permettra lors de sa première année, de croiser les regards d'un juriste et d'un non juriste sur des notions qu'il nous a paru indispensable de visiter à l'aune des problématiques du vieillissement : **autonomie, vulnérabilité, solidarité, discriminations et genre.**

Le cycle se poursuivra en 2020 par une réflexion sur l'appréhension juridique du vieillissement autour de trois axes que sont les personnes, le corps et le patrimoine, ce qui permettra entre autres d'aborder la situation des majeurs protégés, de la fin de vie ou des successions. Il s'agira alors de faire dialoguer un chercheur en droit et un praticien, juriste ou non.

Après cette approche juridico-centrée, le troisième temps sera consacré à une approche plus globale de la personne âgée, prise dans son intimité et dans son environnement relationnel (ex : famille), matériel (ex : logement) et virtuel (ex : numérique).

Ce séminaire se veut résolument ouvert : diversité des intervenants et du public nous semble la condition d'une réflexion riche et stimulante !



Camille Bourdaire-Mignot
camilleb@parisnanterre.fr

Maîtresses de conférences respectivement en droit privé et en droit public, nous assurons ensemble des formations dans le champ du droit de la santé et de la bioéthique et écrivons dans ces domaines, notamment dans la Revue des droits de l'homme et la Revue générale de droit médical.



Tatiana Gründler
tatiana.grundler@parisnanterre.fr